

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 05 Mars 2019

Présents : Christelle Maechler, Valérie Bordiga, Sandrine de Agostini, Nathalie Méchin, Sandrine Garnaud, Cécile Faure, Julien Nantas, Bernard Guillaume, Maurice COEUR.

Procuration: Jean Claude Rougon à Maurice Coeur

Absent : Christophe Coeur

Le quorum étant réuni, la séance, Présidée par Madame Christelle MAECHLER, Maire, est ouverte à 20h00. Madame le Maire propose Monsieur Julien NANTAS comme secrétaire de séance. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal a validé, le compte rendu de la séance du 08 Janvier 2019.

Le Conseil Municipal commence par l'intervention de Monsieur Gilles PLAUCHE de l'Office National des Forêts. Monsieur PLAUCHE est le remplaçant de Monsieur LHOMME. Cette intervention a pour but d'expliquer à l'ensemble du Conseil le document de gestion de la forêt signé avec l'ONF pour la période 2012-2031. Et entre autre la coupe de bois officielle qui sera réalisée prochainement par un professionnel. Monsieur PLAUCHE propose à l'ensemble du conseil une visite sur le terrain lorsque la coupe débutera.

Arrivée de Faure Cécile à 20h15 et Guillaume Bernard à 20h20

DELIBERATIONS

1. Convention avec le Centre Equestre de Gap-Jarjayes :

Il existe à ce jour et depuis 2011 une convention nominative de location entre la Mairie de JARJAYES et Madame DESFARGES actuelle propriétaire du centre équestre pour la location de deux parcelles. Madame DESFARGES loue dorénavant son activité à Madame HUNERFURST. Il nous faut donc adapter cette convention à ce changement de gérant. Toutes les autres clauses de la convention seront reprises à l'identique.

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité.

2. <u>Autorisation de dépenses en investissement pour le début d'exercice 2019 :</u>

Le budget 2019 étant voté en Avril prochain et afin de continuer à gérer la Commune dans la continuité, il faut prendre une délibération qui autorise à mandater des dépenses d'investissement pour le début de l'exercice 2019, la loi l'autorise à hauteur de 25% des dépenses d'investissement de l'année précédente. Seulement deux factures sont en attente : 761€ pour la société Cosoluce (logiciel) et 990€ pour IT05.

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité.

3. Demande du subvention au Département :

Le Conseil Départemental lance un appel à projet « Action culturelle » des bibliothèques publiques avec la possibilité d'obtenir une subvention maximale de 1000 euros, soit 50% des dépenses. Nathalie MECHIN a réalisé un dossier. Pour compléter l'activité Bibliothèque, nous proposons la création de deux ateliers : Un d'écriture, pour 2 séquences de 3 fois 3h pour un coût de 612€, et un d'informatique 2 fois 2h par mois le samedi de 10h à 12h pour un coût de 1.080€, ainsi que la possibilité d'achat de matériel pour 500€. Madame le Maire propose de demander une subvention de 1.000€, soit le maximum à obtenir.

Le Conseil Municipal délibère 8 voix pour 2 abstentions (Maurice Cœur et Jean Claude Rougon)

QUESTIONS DIVERSES

- 1. 1^{ère} réunion pour le Tour de France. La route sera coupée le 24/07 prochain au moins 3h avant le passage des coureurs soit entre 13h et 14h. A suivre en fonction des prochaines réunions...
- 2. Suite à la demande de Madame Méchin concernant le déplacement du panneau d'entrée sud du village, une demande a été adressée à la DDT afin d'analyser la situation.
- **3.** Compte rendu d'activité de la Salle Polyvalente par Sandrine GARNAUD. En 2018, 2.700€ de recette. Salle louée essentiellement par les habitants du village. Une seule location à des personnes extérieures au village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h34.